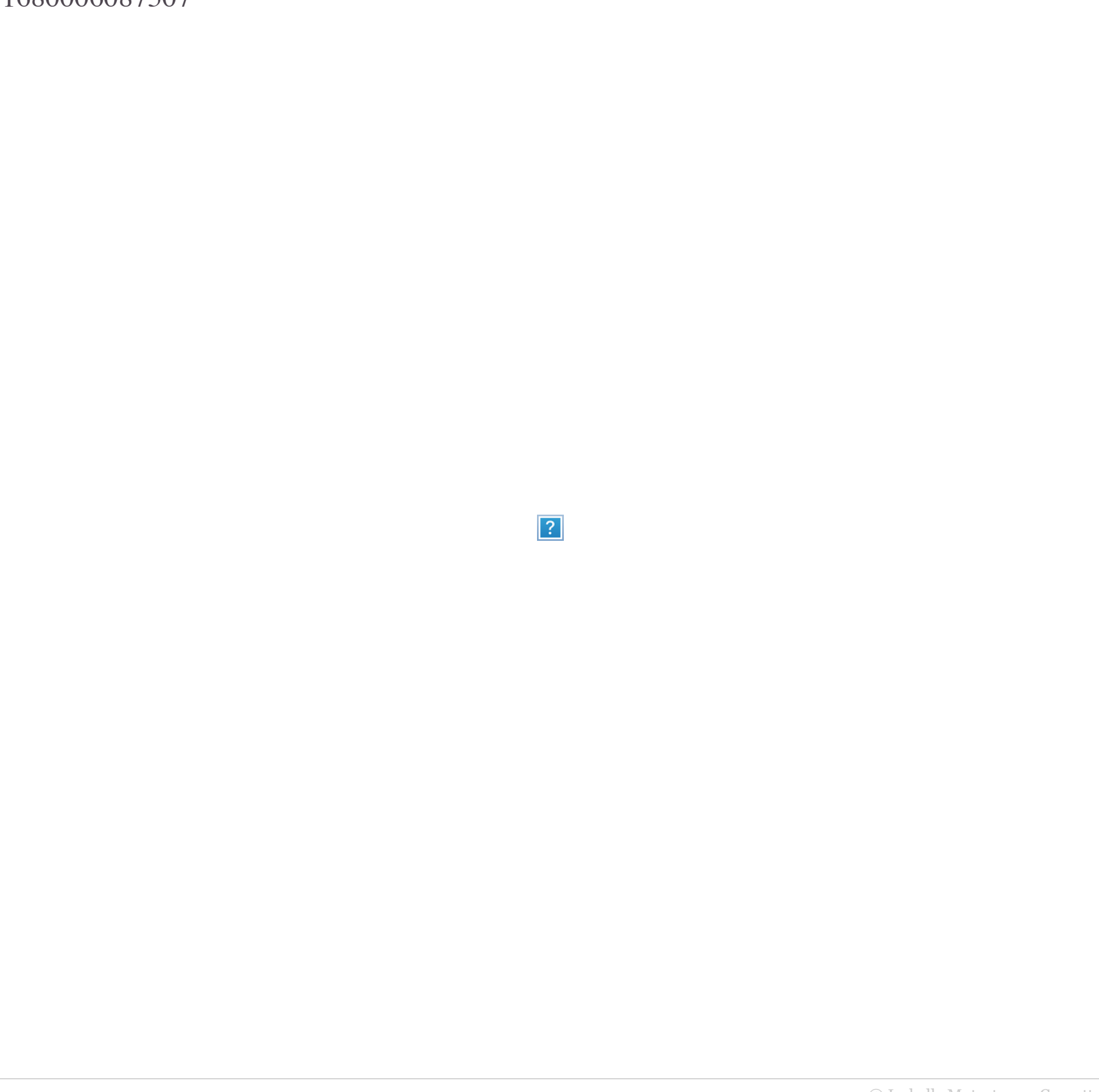




© Isabelle Motrot pour Causette

EN FRANCE

“Cold cases” à la française : le pôle du tribunal de Nanterre tra- vaille contre la montre

Par **Alison Terrien** – 28 novembre 2023

Résoudre des affaires criminelles restées énigmatiques, c’est l’ambition du pôle judiciaire de Nanterre ouvert en mars 2022. Anatomie d’une structure inédite et unique en France qui se consacre entièrement aux crimes sériels et non élucidés.

Saura-t-on un jour ce qui est arrivé à la famille Méchinaud, dont les quatre membres ont disparu dans la nuit du 24 au 25 décembre 1972 après avoir passé le réveillon chez des proches à Cognac, en Charente ? Aura-t-on un jour la réponse à l’énigme judiciaire de la tuerie de Chevaline, ce quadruple meurtre en Haute-Savoie qui reste non élucidé depuis onze ans ? Trouvera-t-on enfin la trace d’une piste sérieuse dans la disparition de la petite Marion Wagon, 10 ans, évaporée le 14 novembre 1996 sur le court trajet de son école à son domicile d’Agen (Lot-et-Garonne) ?

Autant de questions auxquelles le pôle consacré au *"traitement des crimes sériels ou non élucidés"*, aussi appelés *"cold cases"*, du tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine), s’attache à répondre depuis sa création, le 1er mars 2022. Installé en banlieue pari-sienne et créé dans le cadre de *"la loi pour la confiance en l’institution judiciaire"*, ce pôle national a pour objectif de centraliser et de coordonner les efforts de la justice et de relier des affaires disséminées en France. Concrètement, ce sont 222 dossiers d’affaires criminelles non élucidées qui ont été remontés cette année à Nanterre par le biais des parquets régionaux, des services d’enquêtes spécialisés (l’Office central[...]

Vous êtes arrivé.e à la fin de la page, c'est que Causette vous passionne !

Aidez nous à accompagner les combats qui vous animent, en faisant un don pour que nous continuions une presse libre et indépendante.

FAITES UN DON

La suite est réservée aux abonné-es.

identifiez-vous pour lire le contenu

ou

abonnez-vous

☐ Username

☐ Mot de passe

☐ Se souvenir de moi

Réinitialiser votre mot de passe ?

SE CONNECTER

PARTAGER



mots-clés : **AFFAIRES CLASSÉES** - **COLD CASES** - **CRIMINALITÉ** - **TRIBUNAL DE NANTERRE**

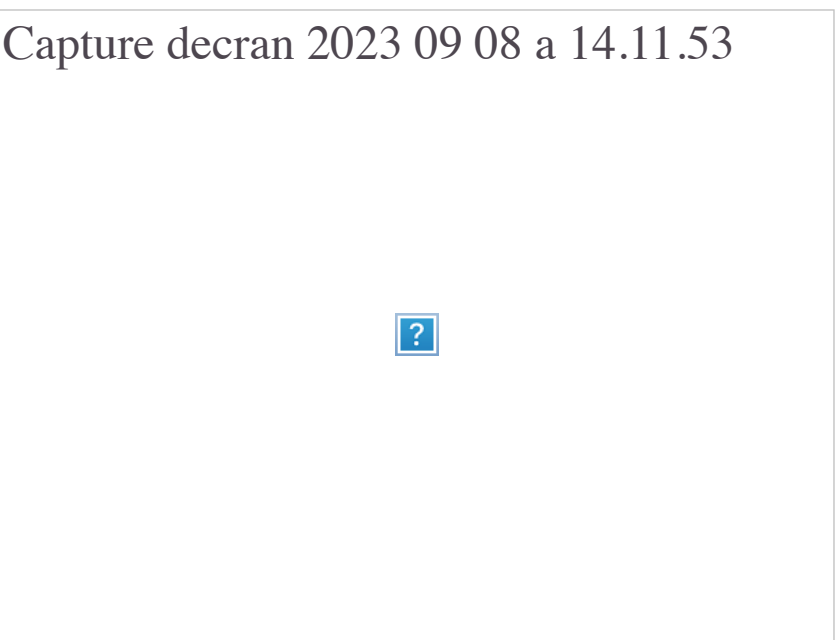
Renseignez votre Email pour recevoir notre best-of de la semaine

email@email.com

☒ Je confirme mon inscription*

S'INSCRIRE

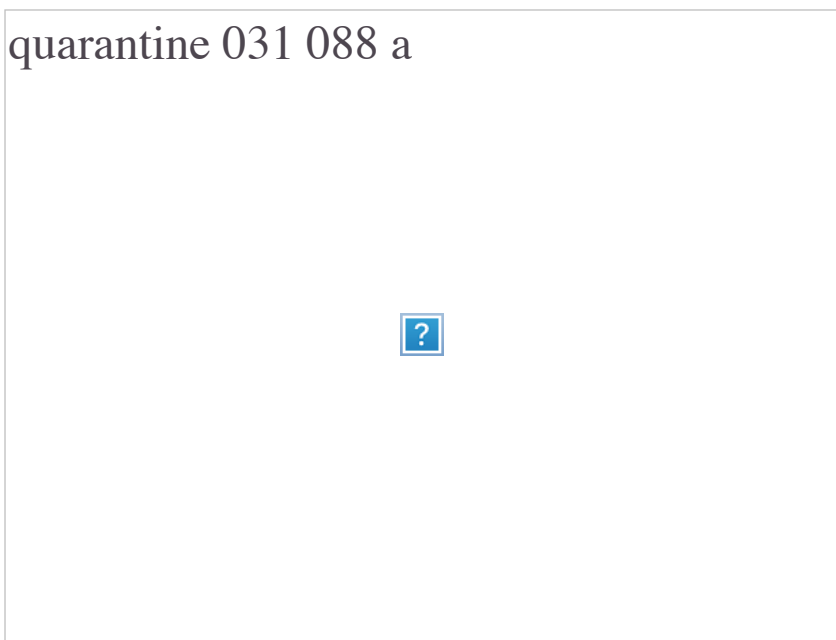
Articles liés



EN FRANCE

Andréa Bescond condamnée pour dif- famation : « La justice m’a condam- née pour que je ferme ma gueule mais ça ne me touche pas ! »

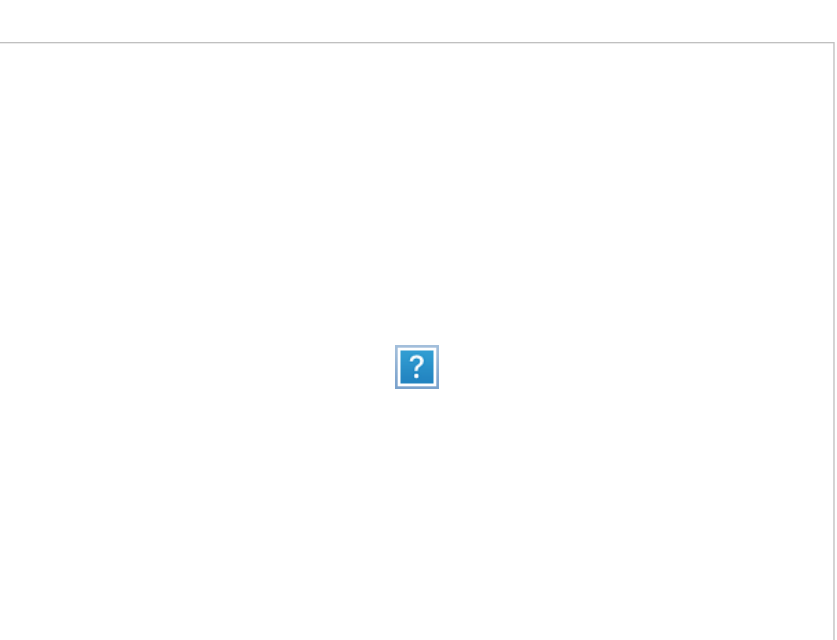
Par **Alison Terrien** – 8 septembre 2023



EN FRANCE

L'éco-anxiété, un problème de santé publique ?

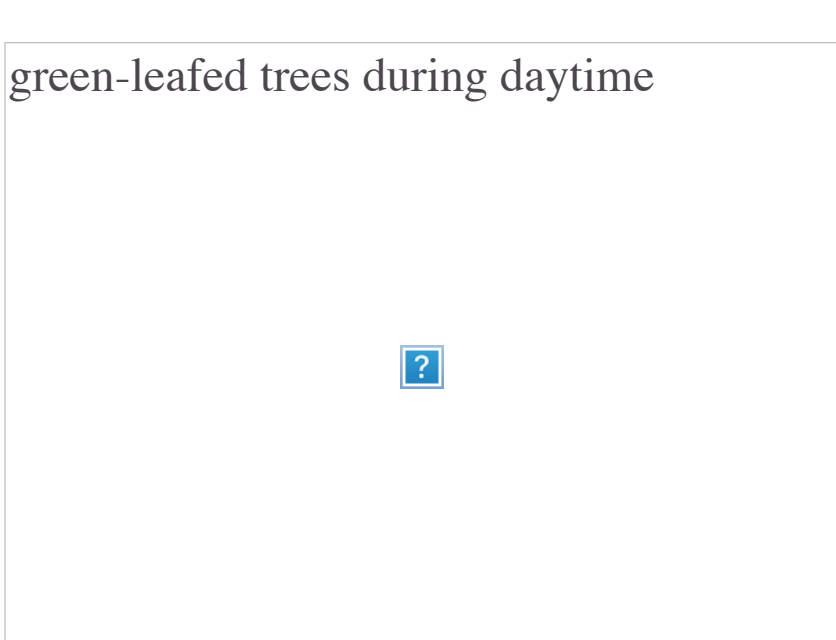
Par **Juliette Loiseau** – 1 décembre 2020



EN FRANCE

Féminicides : Gérard Darmanin veut « proscrire définitivement » les mains courantes pour violences conjugales

Par **Anna Cuxac** – 3 août 2021



EN FRANCE

À la suite d'un accident mortel, la chasse s'invite dans la campagne présidentielle

Par **Alison Terrien** – 21 février 2022

En savoir plus

- Contacts
- Mentions légales
- Politique de gestion des cookies
- Signaler un contenu abusif
- Conditions Générales de Ventes

Liens utiles

- Tous les numéros de Causette
- Abonné-es fondateurs-rices de Causette.fr
- Prix de l’essai féministe Causette
- Co-éditions
- Événements
- Formations Causette

Newsletter

Les rendez-vous de Causette :

- ☐ Le samedi, notre newsletter générale
- ☐ Les alertes mail des articles importants

email@email.com

☐ Je confirme mon inscription*

S'INSCRIRE

Causette est le seul magazine féminin reconnu comme une publication d’information poli-
tique et générale. La version papier est en kiosques le dernier mercredi de chaque mois.